



### **Contexte :**

Les associations Dans le Même Bateau, Sage Elan et Caïman Pareil s'associent pour proposer un stage sur le thème du financement de **l'art et de l'animation culturelle** en milieu rural.

Notre volonté commune est notamment de préfigurer un événement à construire à l'horizon été 2025 : les « amerNums » (un historique de l'événement est consultable sur [le site](#) de l'association).

Le projet amerNums questionne le lien entre la nature, l'art et la technique. Il articule un parcours d'œuvres (plastiques et numériques) avec un jeu de rôle récréatif et ludique en milieu de nature. Accueilli dans le Vercors, sur le plateau de Presles, au départ du lieu-dit l'Amer (situé 350 chemin de Serre Cocu, 38680 Saint André en Royans), il intègre des temps festifs et l'expérience du jeu le temps d'une saison (3 mois).

### **Mission et objectifs du stage :**

Encadré par les coordinateurs des associations, le ou la stagiaire aura pour mission la recherche de financements et la rédaction de dossiers :

- Identifier les pistes de financement publics et privés (à partir d'une cartographie des opportunités).
- Contribuer à la rédaction des dossiers de demande de financement.
- Préparer une campagne de financement collaboratif sur le projet amerNums.
- Rencontrer les acteurs du territoire selon les besoins.

### **Profil recherché :**

- Formation supérieure (bac+4, bac+5) : management culturel, développement territorial gestion et direction de projets culturels ou autre équivalent.
- Intérêt pour le monde rural et connaissance des politiques de développement local (notamment culturel et touristique).
- Bonne connaissance des politiques publiques en matière culturelle.
- Autonomie, aisance relationnelle et dynamisme.
- Capacité d'organisation, de rigueur et de travail, seul et en équipe.
- Qualité rédactionnelle indispensable et maîtrise des outils informatiques.

### **Informations pratiques :**

- Durée de stage de 3 mois (prolongation possible). A pourvoir au plus tôt.
- Stage basé entre Lyon et le plateau de Presles (Vercors), déplacements à prévoir d'un endroit à l'autre.
- Véhicule souhaitable.
- Rémunération au taux légal en vigueur (à ajuster sur base de 623,70 € par mois pour un temps plein de 7 heures par jour sur 22 jours travaillés), plus frais de déplacements.

### **Contact et information :**

Adresser réponse, lettre de motivation et CV à Yann Crespel et Héloïse Six [danslemembateau@gmail.com](mailto:danslemembateau@gmail.com) / [asso.sageelan@gmail.com](mailto:asso.sageelan@gmail.com)